

DÉCISION DE LA COMMISSION

relative au financement d'une décision régionale «Sécheresse» (DRS) sur le budget général des Communautés européennes dans la

GRANDE CORNE DE L'AFRIQUE

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire¹, et notamment son article 2, son article 4 et son article 15, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) Les zones arides des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda) sont touchées par des sécheresses sévères récurrentes qui mettent en péril les mécanismes d'adaptation des communautés les plus vulnérables.
- (2) La réponse aux situations de sécheresse dans les pays concernés de la Grande Corne de l'Afrique est inappropriée et trop peu d'attention est consacrée à la préparation à la sécheresse, à la promotion des capacités de résistance et à la protection des moyens de subsistance. D'après les estimations, plus de 14 millions de pasteurs et d'agro-pasteurs nomades et semi-nomades sont menacés par la sécheresse dans la Grande Corne de l'Afrique.
- (3) La forte croissance démographique, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et l'absence de développement à long terme ont créé une dépendance chronique vis-à-vis de l'aide extérieure chez un nombre croissant de pasteurs contraints de renoncer à leur activité. La forte malnutrition qui en a résulté a été le terreau idéal pour une détérioration brutale de la situation humanitaire durant les périodes de faibles précipitations.
- (4) Les conflits toujours plus intenses autour des ressources font chaque jour des morts et des blessés. Il n'est donc pas surprenant que les insurrections, qu'elles soient ouvertes ou larvées, se concentrent dans les zones pastorales de la Grande Corne de l'Afrique, donnant lieu à des incursions transfrontalières responsables d'une montée de la tension internationale dans une région extrêmement instable.
- (5) Cette insécurité permanente dans la région risque de compromettre l'accès à l'eau et aux pâturages sur de vastes étendues de territoires, et donc d'accroître les tensions parmi les populations pastorales en quête de ressources vitales mais limitées.
- (6) Il est nécessaire d'apporter une réponse régionale cohérente et harmonisée aux situations de sécheresse, sous la forme d'actions de préparation dans la Grande Corne de l'Afrique, associées à une coordination accrue de l'intervention humanitaire.

¹ JO L 163 du 2.7.1996, p. 1-6.

- (7) Afin de faciliter le retrait progressif de l'aide humanitaire, il conviendrait de mettre davantage en pratique le concept «Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement» (LRRD) afin que les gouvernements s'engagent de plus en plus dans le traitement des causes chroniques profondes des problèmes liés aux conflits et à l'insécurité alimentaire dans leurs régions respectives.
- (8) Selon les estimations, un montant de **30 000 000 EUR** au titre de la ligne budgétaire 23 02 01 du budget général des Communautés européennes est nécessaire pour fournir une aide humanitaire aux pasteurs et agro-pasteurs nomades et semi-nomades dans la Grande Corne de l'Afrique, compte tenu du budget disponible, des contributions d'autres donateurs et d'autres facteurs.
- (9) La présente décision constitue une décision de financement au sens de l'article 75 du règlement financier (CE, Euratom) n° 1605/2002², de l'article 90 des modalités d'exécution du règlement financier établies par le règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002³, et de l'article 15 des règles internes sur l'exécution du budget général des Communautés européennes⁴.
- (10) Conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1257/96, le comité d'aide humanitaire a émis un avis favorable le 24 janvier 2008.

DÉCIDE:

Article premier

1. Conformément aux objectifs et orientations générales de l'aide humanitaire, la Commission approuve, dans le cadre de la présente décision régionale «Sécheresse» et au titre de la ligne 23 02 01 du budget général 2008 des Communautés européennes, l'octroi d'un montant total de 30 000 000 EUR au bénéfice d'opérations d'aide humanitaire en faveur des communautés les plus vulnérables, à savoir les pasteurs et agro-pasteurs nomades et semi-nomades, dans les pays de la Grande Corne de l'Afrique.
2. Conformément aux articles 2 et 4 du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil, ces opérations humanitaires sont mises en œuvre en vue d'assurer la poursuite des objectifs spécifiques suivants:
 - contribuer à atténuer l'impact des cycles récurrents de sécheresse sur les communautés locales vulnérables visées, grâce à une amélioration des activités de réponse et de préparation;
 - améliorer la méthodologie, la coordination et la supervision technique des opérations menées par les partenaires ainsi que la sensibilisation dans les zones de la Grande Corne de l'Afrique touchées par la sécheresse.

Les montants alloués à chacun de ces objectifs spécifiques figurent dans l'annexe jointe à la présente décision.

2 JO L 248 du 16.9.2002, p. 1. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom) n° 1995/2006 (JO L 390 du 30.12.2006, p. 1) et par Règlement (EC, Euratom) n° 1525/2007 du 17.12.2007, JO L 343, 27.12.2007, p. 9.

3 JO L 357 du 31.12.2002, p. 1. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom) n° 478/2007 (JO L 111 du 28.4.2007, p. 13).

4 Décision de la Commission du 21.2.2007, C/2007/513.

Article 2

Sans préjudice de l'utilisation de la réserve pour imprévus, la Commission peut, si la situation humanitaire le justifie, réaffecter les montants fixés pour l'un des objectifs spécifiques visés à l'article 1^{er}, paragraphe 2, à un autre de ces objectifs, pour autant que le montant réaffecté représente moins de 20 % du montant total prévu par la présente décision et ne dépasse pas 2 000 000 EUR.

Article 3

1. La durée de mise en œuvre de la présente décision s'étend sur une période maximale de **18 mois**, débutant le **1^{er} janvier 2008**.
2. Les dépenses engagées au titre de la présente décision sont éligibles à compter du **1^{er} janvier 2008**.
3. Si les actions envisagées par la présente décision sont suspendues pour cause de force majeure ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en compte pour le calcul de la durée de la mise en œuvre de la présente décision.

Article 4

1. La Commission exécute le budget en gestion centralisée directe ou en gestion conjointe avec des organisations internationales.
2. Les actions au titre de la présente décision seront mises en œuvre par des organisations d'aide humanitaire signataires des accords-cadres de partenariat (ACP) ou de l'accord-cadre financier et administratif CE/ONU (FAFA).
3. Compte tenu des spécificités de l'aide humanitaire, de la nature des activités à entreprendre, des contraintes particulières liées à la situation géographique et du degré d'urgence, les activités visées dans la présente décision peuvent être financées en intégralité conformément à l'article 253 des modalités d'exécution du règlement financier.

Article 5

1. Le montant de 30 000 000 EUR est conditionné par la disponibilité des fonds nécessaires au titre du budget général 2008 des Communautés européennes.
2. La présente décision prend effet à la date de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par la Commission

Membre de la Commission

Annexe: ventilation des montants alloués par objectif spécifique

Objectif principal: sauver des vies, soulager la souffrance humaine et ouvrir la voie à des actions de développement à plus long terme en réduisant la vulnérabilité et en consolidant les capacités de réponse aux situations de sécheresse dans les zones touchées des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda).	
Objectifs spécifiques	Montant par objectif spécifique (EUR)
Contribuer à atténuer l'impact des cycles récurrents de sécheresse sur les communautés locales vulnérables visées, grâce à une amélioration des activités de réponse et de préparation.	24 000 000
Améliorer la méthodologie, la coordination et la supervision technique des opérations menées par les partenaires ainsi que la sensibilisation dans les zones de la Grande Corne de l'Afrique touchées par la sécheresse.	3 000 000
Réserve	3 000 000
TOTAL	30 000 000



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR HUMANITARIAN AID – ECHO

Décision d'Aide Humanitaire

23 02 01

Titre: **Décision Régionale de la Sécheresse (DRS) pour la Grande Corne de l'Afrique.**

Lieu de l'opération: **GRANDE CORNE DE L'AFRIQUE (GCA) ⁵**

Montant de la Décision: **EUR 30,000,000**

Numéro référence de la Décision: **ECHO/-HF/BUD/2008/01000**

Exposé des motifs

1 - Justification, besoins et population cible

1.1. - Justification:

Depuis le tsunami, le changement climatique, la sécurité alimentaire et la réduction des risques de catastrophes figurent parmi les priorités affichées de l'Union européenne⁶ dans les pays les moins avancés. Tous ces aspects sont indissociables du principal danger qui menace des millions de personnes au sein des populations pastorales nomades de la Grande Corne de l'Afrique (GCA), à savoir la sécheresse. D'après les chercheurs et la communauté humanitaire dans son ensemble⁷, une démarche axée sur la réduction des risques de catastrophes associant une réponse rapide à une approche plus large basée sur les communautés serait la stratégie la plus viable pour lutter contre les sécheresses récurrentes dans la région. Il y a peu, le groupe de politique humanitaire (Humanitarian Policy Group -

⁵ Les régions affectées de la GCA sont l'ensemble du Djibouti, l'ensemble de l'Erythrée, le sud et l'est de l'Éthiopie, le nord du Kenya, l'ensemble de la Somalie, le sud et l'est du Soudan et le nord de l'Ouganda. Le Soudan reçoit déjà des fonds importants et est inclus au cas où une détérioration de la situation nécessiterait des fonds supplémentaires.

⁶ Conseil européen, mars 2007. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen «Construire une alliance mondiale contre le changement climatique entre l'Union européenne et les pays en développement pauvres et les plus vulnérables au changement climatique» du 18.9.2007 [COM(2007) 540 final].

⁷ Réunion de la DG ECHO et des parties prenantes sur les réponses humanitaires dans la GCA organisée à Nairobi les 13 et 14 septembre 2007.

HPG)⁸ a évoqué publiquement la «*spirale de la vulnérabilité, des chocs et de la réduction des moyens de subsistance*» dans la GCA et a déclaré que les «*interventions d'urgence ne visent souvent qu'à sauver des vies mais n'ont pas augmenté les capacités de résistance des populations*»⁹. Pour améliorer la politique et la pratique humanitaires, il préconise d'inscrire les initiatives visant à sauver des vies dans un contexte plus large de protection des moyens de subsistance et de renforcement des capacités de résistance. En substance, cela signifie qu'il conviendrait de mettre en œuvre des réponses de grande qualité dans le cadre des cycles récurrents de sécheresse, en les accompagnant de mécanismes qui aident les communautés pastorales à se préparer et à planifier les activités locales en conséquence. Moins vulnérables, elles pourraient ainsi mieux faire face aux sécheresses qui les frappent.

Le 20 octobre 2006, la Commission a adopté une communication intitulée «Stratégie pour l'Afrique: un partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique». Ce partenariat fournit un cadre politique pour des initiatives régionales concrètes et s'efforce de s'attaquer aux racines de l'instabilité dans la région. La GCA est l'une des régions les plus pauvres et les plus menacées par les conflits dans le monde. Le cycle de pauvreté et de conflits qui ravage la Corne de l'Afrique peut saper les objectifs de stabilité générale et de développement de la région et de l'UE, de même qu'il peut compromettre la sécurité de l'Union européenne. Ce partenariat politique régional a également valeur de test pour la mise en œuvre du cadre politique général de la stratégie UE-Afrique, qui précise que «*des questions telles que la paix et la sécurité, la migration, les interconnexions ou la gestion des catastrophes exigent en principe des réponses régionales ou continentales*»¹⁰.

La gestion régionale des ressources en eau en tant qu'élément essentiel de la sécurité alimentaire a été identifiée par les pays de la Corne de l'Afrique comme l'un des domaines à traiter en priorité par le biais de la coopération technique dans le cadre de l'initiative en faveur de cette région. L'eau est l'une des ressources naturelles les plus précieuses dans la GCA et elle a des répercussions considérables sur tous les aspects du développement économique, et donc sur la paix et la stabilité. La rareté croissante de l'eau et sa distribution inégale sont d'importants facteurs potentiels de conflit dans la GCA, du fait notamment des conséquences de plus en plus marquées de la désertification et du changement climatique. Les partenaires de l'initiative en faveur de la Corne de l'Afrique prévoient de créer un forum de dialogue régional sur l'eau et de concevoir un ensemble d'actions prioritaires qui auront pour objectif d'atténuer les effets des inondations, des sécheresses et de la pénurie d'eau et serviront de mécanismes valables de prévention des conflits.

Il est prévu que les activités de l'initiative en faveur de la Corne de l'Afrique s'appuient sur le travail réalisé par la DG ECHO en matière de préparation à la sécheresse et le complètent en intégrant la gestion de l'eau en tant qu'élément essentiel de la sécurité alimentaire au niveau stratégique régional. L'initiative en faveur de la Corne de l'Afrique s'efforcera de s'attaquer

⁸ Le groupe de politique humanitaire (Humanitarian Policy Group - HPG) de l'Institut du développement outre-mer (Overseas Development Institute - ODI) est une équipe d'envergure mondiale regroupant des chercheurs et des professionnels de l'information indépendants spécialisés dans les questions humanitaires. Il se consacre à l'amélioration de la politique et de la pratique humanitaires en associant analyse, dialogue et débat de qualité.

⁹ Voir ci-dessus: (Kate Longley & Mike Wekesa): Présentation: «Response to Drought in the Horn of Africa: An Overview of Best Practice».

¹⁰ «La stratégie de l'UE pour l'Afrique: vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique», communication au Conseil et au Parlement européen, SEC (2005/1255) du 12.10.2005.

aux racines des manifestations de conflit et de pauvreté liées à l'eau dans la GCA, en mettant l'accent sur des mécanismes structurels et régionaux à long terme.

Pour assurer une complémentarité entre les possibles futures activités correspondantes de l'initiative en faveur de la Corne de l'Afrique¹¹ et la DG ECHO dans ce domaine, il y a lieu d'établir une coopération étroite entre les DG ECHO et Développement, l'Office de coopération EuropeAid et les délégations établies dans la GCA. En outre, pour traiter avec succès les causes profondes des situations de conflit et de pauvreté liées à l'eau, les délégations devraient également se concerter avec les gouvernements des États de la GCA. Le dialogue politique visé à l'article 8 est l'un des instruments susceptibles d'être utilisés pour aborder ces problématiques. De plus, compte tenu de la nature transfrontalière des questions telles que le pastoralisme, il est prévu de les traiter au niveau stratégique régional dans le cadre de l'initiative communautaire en faveur de la Corne de l'Afrique.

La sécheresse, phénomène courant dû à un déficit pluviométrique, conduit à une pénurie d'eau et à une perturbation des cycles de la végétation. Pour les pasteurs nomades de la GCA, la sécheresse se manifeste par la réduction des sources d'eau, la présence de troupeaux plus nombreux autour de points d'eau insuffisants et insalubres, le manque de pâturages disponibles et, en fin de compte, par une diminution brutale du cheptel. Les pasteurs survivent en se nourrissant de viande, de sang et de lait et grâce au commerce de leurs animaux et de leurs produits. Le bétail constitue la base des moyens de subsistance des communautés pastorales pour qui, de tout temps, l'accumulation de vastes troupeaux a été un signe de richesse. La sécheresse a des effets directs sur la santé des animaux puisque leur affaiblissement physique les rend moins résistants aux maladies endémiques. Ce phénomène s'installant avec l'absence répétée de précipitations, le bétail finit par succomber. La disparition du cheptel d'un pasteur équivaut à un krach boursier et provoque une onde de choc qui se propage à l'ensemble de la communauté, malmenant les mécanismes d'adaptation traditionnels et poussant, entre autres, un nombre croissant de pasteurs à renoncer à leur activité pour se réfugier dans les centres urbains. La sécheresse étant désormais récurrente (des cycles courts de 2 à 3 ans sont devenus habituels), les éleveurs ne disposent que d'un temps de récupération limité pour faire face à la sécheresse suivante et reconstituer les troupeaux qu'ils possédaient. À mesure que les cycles récurrents de sécheresse se rapprochent, on assiste dans les différents pays et au-delà de leurs frontières à une érosion progressive de la base économique du pastoralisme nomade. Cette situation est aggravée par l'insécurité, la pauvreté, les maladies chroniques, les épidémies et la dégradation des actifs (humains, sociaux, financiers et physiques).

L'approche fondée sur la gestion du cycle de la sécheresse (Drought Cycle Management - DCM) part du postulat que les sécheresses, ou les années à plus faibles précipitations, doivent être envisagées comme des événements «normaux» dans le cycle de subsistance des pasteurs nomades et que les réponses visant à assurer la survie des populations doivent s'y adapter. La méthodologie DCM renforce et encourage 1) la bonne réponse au bon moment du cycle de sécheresse, 2) les connaissances basées sur les communautés en matière de préparation à la sécheresse, 3) les capacités de résistance locales et 4) les systèmes d'alerte précoce. Le rôle

¹¹ Dans ce but, une mission d'évaluation conjointe (MEC), composée d'experts désignés par ces pays a été mise en place. Les activités de coopération technique proposées dans le cadre de l'Initiative pour la Corne de l'Afrique, sont en cours de processus de validation politique par la Commission et les gouvernements de la GCA. Pour l'instant, ces propositions représentent uniquement des recommandations d'experts.

vital joué par les communautés est au cœur de ce dispositif. Leurs connaissances sont essentielles à la rapidité des réponses et à la définition de leur contenu dans les principaux secteurs de la présente décision, à savoir l'eau, la santé animale, la santé humaine, la préparation et la coordination. À titre d'exemple de participation des communautés, citons la collecte de données pour les systèmes d'alerte précoce, qui permet le relevé des précipitations aux points d'eau et la transmission des informations aux autorités locales qui, à leur tour, les communiquent aux personnes chargées de l'établissement des données et aux responsables politiques. Les autorités locales s'appuient en parallèle sur les informations réunies par les représentants des communautés au sein des associations d'utilisateurs d'eau et les utilisent pour élaborer des plans d'urgence qui peuvent être facilement activés lors des différentes phases du cycle de sécheresse, dans le cadre de l'objectif de renforcement des capacités de résistance.

Une évaluation récente¹² des actions 2006-2007 financées par la DG ECHO¹³ dans la GCA montre qu'il est nécessaire d'agir sur les indicateurs humanitaires chroniquement alarmants dans la région, compte tenu des limitations des précédentes opérations d'assistance¹⁴. Elle préconise une démarche axée sur la préparation et la mise en œuvre rapide de réponses en temps opportun. Du fait de l'inter-connectivité du monde moderne, ces régions reculées sont potentiellement à même de recevoir des flux d'informations en temps réel, pour autant que les investissements technologiques nécessaires soient réalisés. Cette synchronisation accrue en termes de réponse et de préparation atténuera les vulnérabilités liées à la sécheresse et limitera le risque d'un basculement brutal vers des situations de famine véritable, c'est-à-dire vers des catastrophes soudaines lors des sécheresses graves. Elle permettra également de réduire les appels supplémentaires à l'aide et aux ressources des donateurs extérieurs.

L'effet d'entraînement de la décision régionale «Sécheresse» proposée se prolongera, suscitant ainsi un engagement plus fort de tous les acteurs dans la chaîne du développement, qu'il s'agisse des services de la Commission (CE), des États membres, de l'ensemble des niveaux d'administration ou des principaux donateurs internationaux. La DG ECHO collaborera avec ces derniers pour garantir la continuité des ressources et du suivi après son retrait, y compris par l'intermédiaire de l'initiative communautaire en faveur de la Corne de l'Afrique. À l'heure actuelle, toutefois, l'absence d'engagement effectif des donateurs, les conflits et les problèmes d'accès se traduisent par des besoins croissants en matière humanitaire qui appellent une réponse humanitaire. Cependant, des progrès considérables ont été accomplis à ce jour: au cours des dernières années, les services de la CE ont intensifié leurs efforts de collaboration et ont renforcé leur plaidoyer en faveur d'une stratégie LRRD (Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement)¹⁵ auprès des autres donateurs, des États membres et des gouvernements. Ces résultats s'expliquent en partie par les activités de sensibilisation menées par les partenaires financés par la DG ECHO au cours

¹² «Mid-Term Evaluation of DG ECHO Financed Actions in the GHA May-August 2007» (Évaluation à mi-parcours des actions financées par la DG ECHO dans la GCA mai-août 2007).

¹³ Service d'aide humanitaire de la Commission européenne – ECHO.

¹⁴ 1980, 1984, 1989, 1992, 1997, 2000, 2002, 2003 et 2006 sont autant d'années où la GCA a été touchée par des crises d'ampleur variable liées à la sécheresse.

¹⁵ www.eur-lex.europa.eu Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement - Évaluation/* COM/2001/0153 final */ «L'expérience a montré que la question de la liaison ne se limitait pas à assurer la transition entre l'urgence et le développement, mais qu'elle devait être replacée dans un contexte plus large et faire partie d'une approche cohérente des crises, visant à atteindre la stabilité structurelle.....La présente Communication doit être considérée à la lumière des efforts globaux visant à accroître l'efficacité de l'action extérieure de l'Union et à améliorer la qualité de la politique de développement et des stratégies d'ECHO.»

des dernières années, le rôle efficace joué par les bureaux d'ECHO dans la région et l'amélioration des contacts entre les différents services de la CE.

La DG Développement¹⁶ recueille actuellement les contributions des autres services sur une communication relative à la réduction des risques de catastrophes. Dans le cadre du 9^e Fonds européen de développement (documents de stratégie pays et programmes indicatifs nationaux définis conjointement par les gouvernements et la CE) par exemple, le programme de réhabilitation du nord de l'Ouganda (NUREP), mené par la délégation de la CE à Kampala avec le soutien du gouvernement ougandais, exploite, complète et remplace les interventions de la DG ECHO dans le nord, et en particulier dans les terres arides du nord-est, de l'Ouganda. De même, l'initiative de gestion de la sécheresse (Drought Management Initiative - DMI) au Kenya absorbe directement les projets liés à la sécheresse auparavant financés par la DG ECHO dans le nord-ouest du Kenya et établira une passerelle avec les transferts d'argent financés par le DFID (Department for International Development – ministère britannique du développement international) et mis en œuvre à titre pilote dans cette région, tout en créant parallèlement un Fonds prévisionnel de la sécheresse dans les autres zones arides du Kenya. Ce dispositif contribue au renforcement du système d'alerte précoce géré par le gouvernement kenyan et la Banque mondiale et connu sous le nom de projet de gestion des terres arides (Arid Lands Resource Management Project - ALRMP). En Éthiopie, les interventions de sécurité alimentaire supervisées par la délégation de la CE ont été coordonnées de façon étroite avec les opérations menées par Action contre la faim et COOPI (*Cooperazione Internazionale*) avec le financement de la DG ECHO. À Djibouti, les activités de préparation à la sécheresse sont associées de près à celles que l'UNICEF (le Fonds des Nations unies pour l'enfance) met en œuvre conjointement avec le gouvernement. Une coopération étroite continuera entre les DGs ECHO, DEV, AIDCO, les délégations de la CE, les gouvernements et les donateurs pour assurer un maximum d'efficacité sur le terrain des actions financées. Pour la décision régionale "sécheresse", cela s'appliquera à toutes les étapes du processus de planification de l'identification à la mise en œuvre des actions individuelles. La stratégie LRRD continuera d'occuper une place centrale dans la programmation du 10^e Fonds européen de développement et cette importance apparaît clairement dans les actions humanitaires et de développement prévues au titre de la présente proposition. L'un des domaines prioritaires du volet «coopération technique» de l'initiative en faveur de la Corne de l'Afrique est la gestion régionale des ressources en eau en tant qu'élément essentiel de la sécurité alimentaire. Dans le cadre des activités prévues au titre de cette initiative, les experts ont proposé la création d'un forum de dialogue régional sur l'eau et l'élaboration d'actions prioritaires pour atténuer les effets des inondations, des sécheresses et de la pénurie d'eau. Ces activités viendront compléter et prolonger les actions prévues au titre de la présente décision. La DG ECHO intervient par l'intermédiaire des organisations humanitaires qui se consacrent avant tout au développement des connaissances des administrations locales, tandis que la gestion régionale des ressources en eau en tant qu'élément essentiel de la sécurité alimentaire sera abordée au niveau stratégique régional dans le cadre de l'initiative en faveur de la Corne de l'Afrique. Compte tenu du rôle important des délégations de la CE en matière de mise en œuvre, il est envisagé de renforcer à l'avenir la programmation des activités de terrain prévues au titre de la présente décision.

D'autres instruments communautaires tels que la ligne budgétaire consacrée à la sécurité alimentaire seront uniquement axés sur les pays de la Corne de l'Afrique (Somalie et Soudan) et non pas sur l'ensemble des pays visés par la DRS. La facilité pour l'eau destinée aux pays

¹⁶ La DG Développement œuvre à la réduction et, à terme, à l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement et soutient le développement durable, la démocratie, la paix et la sécurité.

ACP et l'instrument de stabilité s'adressent à des régions géographiquement distinctes de celles couvertes par la DRS bien que certaines activités puissent être identiques. Les contacts avec les services du Centre commun de recherche (CCR) de la CE dans le contexte du changement climatique ont montré combien le savoir-faire technique est précieux.

1.2. - Besoins identifiés:

Environ 12 millions de pasteurs sont confrontés à un risque accru de morbidité et de mortalité dans la GCA. La décision proposée vise l'ensemble des pasteurs vulnérables. Toutefois, il n'est pas possible de répondre à tous les besoins identifiés. La présente décision s'articulera autour des cinq grands domaines suivants: l'eau, la santé animale, la santé humaine, la rationalisation des activités de préparation des communautés et la coordination,¹⁷ qui s'expriment par les indicateurs spécifiques et contextuels ci-dessous. Les besoins identifiés sont les suivants:

1) Eau

- i. La diminution constante des précipitations dans la GCA est avérée¹⁸. Les prévisions scientifiques indiquent que cette tendance se poursuivra dans le cadre de phénomènes plus vastes de changement climatique. Cette situation se répercute en premier lieu sur la disponibilité de l'eau, les pâturages et la sécurité générale des moyens de subsistance. Dans de nombreuses régions de la GCA, la quantité d'eau disponible quotidiennement est inférieure à 4 l/p/j¹⁹ avec des distances à parcourir dépassant souvent les 20 km pour les pasteurs et leurs troupeaux. En période de sécheresse aiguë, les distances peuvent aller jusqu'à 70 km, comme l'a montré une évaluation transfrontalière récente menée par COOPI dans le nord du Kenya et dans le sud de l'Éthiopie. La hausse des températures dans la région se traduit par une raréfaction des pâturages et des herbages disponibles, à laquelle s'ajoute une évaporation accrue. Le bétail étant tributaire des pâturages et des herbages pour se nourrir et de l'eau pour s'abreuver, la région est en proie à une crise endémique affectant les moyens de subsistance.
- ii. Le manque de précipitations est également synonyme d'une faible reconstitution des couches aquifères et d'une réduction des nappes phréatiques accessibles. Par conséquent, les quantités d'eau disponibles pour la consommation humaine ou animale sont insuffisantes. Le stockage de l'eau est une réponse utilisée aux premiers stades de la sécheresse et fait partie de la vie normale dans les régions pastorales de la GCA, même pendant les périodes «fastes». Si une partie est payée sur des fonds privés, cette activité est financée en majorité par l'extérieur et par défaut, est coûteuse, non durable et génératrice de dépendances. Les systèmes de récupération des eaux de pluie et les puits souterrains existants ne se remplissent pas assez rapidement pour assurer aux populations qui en ont besoin un approvisionnement en eau suffisant. Les communautés souffrent d'un manque d'expertise et d'accès à la logistique, du fait de la médiocrité des infrastructures et de la faiblesse des revenus des ménages. Les

¹⁷ Les besoins ont été identifiés précédemment et ont été actualisés en fonction de l'évaluation.

¹⁸ Présentation lors de la réunion des parties prenantes à Nairobi (*cf. infra.*): «Rainfall trends: Marsabit Meteorological Station: 1935 – 2006».

¹⁹ Veuillez noter que les normes Sphere relatives à la quantité d'eau nécessaire par personne et par jour pour couvrir les besoins de la consommation, de la cuisson des aliments et de l'hygiène personnelle et domestique sont de 15 litres minimum.

autorités, quant à elles, ne disposent pas des informations nécessaires pour élaborer des fonds et des plans d'urgence. Dans ces conditions, il n'est parfois pas possible de résister à la tentation d'un accès rapide à l'eau, par l'emploi de méthodes qui appauvrissent les couches aquifères au lieu de les protéger, notamment par le forage de trous de sonde qui, au final, se révèle plus nuisible que profitable. Dans les zones rurales, il convient de privilégier les méthodes traditionnelles d'approvisionnement en eau, en faisant appel à des technologies à faible coût qui ont un impact élevé et bénéficient d'apports locaux en termes de conception et de positionnement stratégique. Il y a lieu de développer les techniques de collecte des eaux de pluie qui ne sont pas exploitées de façon optimale dans la région, la réhabilitation des points d'eau existants et la cartographie des sources d'eau. Dans le nord-est du Kenya, par exemple, les eaux souterraines disponibles sont en grande partie salées. Il importe de ne pas sous-estimer le danger que représente, pour la santé humaine, un accès à des ressources en eau insuffisantes et de mauvaise qualité en milieu urbain, particulièrement dans la situation actuelle de congestion et d'abandon de plus en plus fréquent du mode de vie pastoral. Il est nécessaire d'encourager la sensibilisation à grande échelle des communautés en ce qui concerne le traitement des eaux au niveau des ménages et d'appliquer des techniques innovantes d'épuration des eaux.

- iii. Pâturages extensifs: il y a lieu de fournir aux pasteurs des pâturages et des herbages. L'accès aux zones de parcours doit être amélioré et leur nombre total accru. Par conséquent, la construction et/ou la réhabilitation de points d'eau le long des voies stratégiques de commercialisation du bétail raccourcira les intervalles d'abreuvement et préservera davantage la condition physique des animaux. Il est nécessaire d'intégrer les zones reculées dans le marché organisé et, le cas échéant, de garantir une large diffusion des informations relatives au marché.

2) Santé animale

- i. La couverture vaccinale des animaux est faible et compte tenu des taux élevés d'analphabétisme dans ces régions, les populations ne disposent pas d'une éducation et de connaissances suffisantes sur les médicaments destinés au traitement des maladies. Il faut donc comprendre les traitements traditionnels utilisés par les communautés et renforcer les capacités des réseaux communautaires de la santé animale (Community-based animal health workers – CAHW) en matière de formation, de surveillance et d'administration des médicaments. Il y a lieu d'améliorer la formation du personnel vétérinaire et la supervision technique par les administrations au niveau central et local. Les maladies du bétail comme la fièvre de la vallée du Rift, bien qu'elles ne soient pas spécifiquement liées à la sécheresse, peuvent avoir des effets dévastateurs sur les moyens de subsistance des pasteurs si elles ne sont pas contenues dès leur apparition. Une nouvelle fois, la gestion des paramètres de conflit demeure malaisée: le personnel bien formé à la détection, à la prévention et au traitement des maladies n'est pas toujours désireux d'exercer dans les zones de conflit, ce qui se traduit par un faible niveau de présence des vétérinaires formés par les administrations locales dans ces régions.
- ii. Les indicateurs montrent l'importance des besoins dans ce secteur et la nécessité d'y répondre. Le ratio UBT (unité de bétail tropical) par équivalent adulte mâle africain fournit un indicateur rapide de la vulnérabilité globale des sociétés pastorales. Au-dessous de 3 UBT, une famille est au bord de la famine et ne survivra pas à court

terme sans aide extérieure substantielle. Dans certaines des régions les plus pauvres, comme le district de Turkana au Kenya, le ratio actuel est de 1,8 UBT, plongeant ainsi dans une crise permanente la population, dont une grande partie est dépendante d'une assistance permanente. En dépit des opérations d'aide en cours, la situation sur le plan de la sécurité alimentaire est alarmante et les taux de malnutrition aiguë globale (MAG) dépassent 20 %. Dans le district de Mandera au nord-est du Kenya, une enquête de 2007 a mis en évidence un taux de MAG de 30 %, témoin d'une situation proche de la catastrophe humanitaire²⁰. Sécheresses et maladies déciment régulièrement les troupeaux et provoquent des effondrements de plus en plus fréquents du cheptel dont il est chaque fois plus difficile de se remettre. Lors de la dernière grande sécheresse, 60 à 80 % du bétail a péri au Kenya dans un district où 70 % de la population dépend de cette ressource. Les pasteurs perdent donc de plus en plus souvent leurs moyens de subsistance et leur niveau de récupération est insuffisant pour permettre un retour à l'autosuffisance. Dénouement, vulnérabilité accrue et pression démographique renforcée sur les centres urbains en sont les conséquences. Les ONG comme Islamic Relief ont constaté une augmentation du nombre de pasteurs ayant dû renoncer à leur activité dans la ville de Mandera. L'offre des services publics en matière de santé et d'éducation étant réduite au strict minimum, les possibilités de se lancer dans des activités de subsistance alternatives sont limitées.

- iii. Les stratégies d'adaptation élaborées dans le secteur de la santé animale sont mises à mal. Chez les communautés nomades, l'un des principaux mécanismes d'adaptation traditionnels consiste à se déplacer avec les troupeaux vers des zones où les pâturages et l'eau sont plus abondants lors des périodes difficiles. Cette utilisation opportuniste des ressources a été gravement compromise. Des frontières qui n'existaient pas auparavant ont été créées entre les États; de même, sont apparus des parcs nationaux et des réserves forestières qui servaient autrefois de pâturages durant la saison sèche; les systèmes d'irrigation ont entravé l'accès à l'eau et aux pâturages situés près des cours d'eau; un aménagement des ressources en eau non planifié et non coordonné a entraîné la sédentarisation de centaines de communautés, réduisant encore la mobilité; les agriculteurs ont occupé de gigantesques surfaces sur les meilleurs pâturages. Les affrontements ethniques s'intensifient face à la réduction des ressources naturelles et les nomades évitent de traverser de vastes zones par crainte des attaques et des conflits. Les initiatives de consolidation de la paix sont plus fréquentes et ont parfois porté leurs fruits, notamment entre les Turkana et les Pokot dans le nord-ouest du Kenya. Des efforts encore plus nombreux doivent être déployés pour rationaliser ces actions par l'intermédiaire d'interventions humanitaires, compte tenu de la multiplication des conflits liés aux ressources naturelles.
- iv. L'absence d'engagement au niveau politique gêne également les avancées. Les gouvernements dans la région ne disposent pas de filets de sécurité suffisants (quand ils existent) ni de politique adaptée pour soutenir les sociétés pastorales. Les possibilités de commercialisation du bétail sont fréquemment réduites. Le manque de débouchés économiques, comme les termes défavorables de l'échange, aggrave également la situation. Les pasteurs ont, depuis des siècles, troqué leur bétail contre les produits des agriculteurs. La nature chronique de la crise a restreint les termes de l'échange entre les communautés au détriment des pasteurs, dans une mesure telle que ce commerce autrefois florissant n'apporte qu'un sursis limité aux communautés

²⁰ Décision de la Commission relative au financement d'opérations d'aide humanitaire par le budget général des Communautés européennes au Kenya: ECHO/KEN/BUD/2007/01000.

pastorales. L'interdiction de la commercialisation et de l'exportation de bétail en raison des maladies affectant les animaux a des répercussions économiques désastreuses. Une telle interdiction est toujours en vigueur entre Djibouti et l'ensemble de la Somalie, d'une part, et l'Arabie Saoudite, d'autre part.

3) Santé humaine:

La santé animale et la santé humaine sont indissociables. La production animale est vitale pour les populations pastorales. Les enfants en particulier trouvent dans le lait les nutriments essentiels dont ils ont besoin. Les taux de MAG, équivalents ou supérieurs à 15 %, demeurent élevés dans tous les pays de la région et se situent au-dessus des seuils d'urgence. Les fluctuations saisonnières des taux de MAG montrent qu'une meilleure condition physique du bétail peut se traduire par une amélioration nutritionnelle. Les crises nutritionnelles chez les enfants de moins de cinq ans semblent correspondre aux périodes d'insécurité alimentaire – avant et durant la saison des pluies et de façon plus marquée pendant les périodes de sécheresse prolongée ainsi que dans des contextes d'inondations et de maladies du bétail comme la fièvre de la vallée du Rift. Toutefois, l'affaiblissement global des capacités de résistance locales, tel qu'il ressort des taux de morbidité liés à toute une série de maladies hydriques ou autres qui accablent les populations, s'explique en partie par la pénurie d'eau et la mauvaise qualité de l'eau, l'insuffisance et le déséquilibre des précipitations, la faible couverture immunitaire, le défaut de soins de santé primaires, le manque de préparation à la sécheresse et l'insécurité. En Érythrée, le taux d'incidence mensuelle moyenne de la diarrhée est supérieur à 10 000 pour 100 000; les indicateurs de mortalité sont élevés: d'après les estimations des Nations unies, le taux de mortalité maternelle, l'un des plus élevés au monde, est de 630 pour 100 000 naissances vivantes dans certaines régions. En Somalie, le taux de mortalité infantile est estimé à 96 pour 1 000 naissances vivantes; le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 156 pour 1 000 naissances vivantes; et il n'y a que 0,4 médecin et 2,8 infirmières pour 100 000 personnes. Outre ces indicateurs de santé préoccupants, d'autres paramètres comme le défaut d'hygiène, l'accès limité à l'éducation et les niveaux élevés d'analphabétisme viennent s'ajouter aux vulnérabilités existantes.

4) Intégration des activités de préparation à la sécheresse en milieu communautaire dans les réponses précoces

Les activités de préparation à la sécheresse en milieu communautaire doivent être soutenues plus efficacement et des stratégies appropriées développées pour répondre aux besoins humanitaires. Être résilient signifie être mieux préparé à tout choc pouvant se produire et la préparation est également une condition permettant une plus grande résilience, c'est-à-dire de résister aux chocs inévitables causés par la sécheresse. Les systèmes d'alerte rapide (SAR), un mécanisme pour informer toutes les parties concernées sur les premiers signes d'une sécheresse ou d'une catastrophe liée à la sécheresse afin de répondre rapidement et d'être préparé, sont encore très fragmentés dans les régions pastorales et l'aide aux institutions compétentes de préparation aux catastrophes dans les régions et les districts doit être renforcée, et devenir plus appropriée et facile d'utilisation pour les pasteurs, dont les moyens de subsistance sont en jeu. La région couverte par cette décision de financement est marquée par des différences importantes entre les niveaux de crédibilité des systèmes d'alerte rapide en place. La crédibilité des systèmes d'alerte rapide dépendra

principalement des facteurs de réussite suivants. Tout d'abord, elle dépendra de la qualité des informations recueillies par un contrôle constant des indicateurs clés de vulnérabilité, grâce à un système local en place et reproduit dans les différentes régions. L'aide conceptuelle aux systèmes d'alerte rapide lancée en Éthiopie devrait être maintenue et mener à un modèle applicable à travers la région. Le type d'informations recueillies manque pour l'instant de cohérence et d'uniformité, mais celles-ci devraient être assurées pour permettre une analyse appropriée sous une perspective régionale ainsi qu'une autre plus locale. Les indicateurs pertinents sur les ressources en fourrage et en eau ainsi que sur la condition physique, l'évolution et la valeur du bétail devraient mieux refléter la situation dans les régions pastorales. Une perspective plus complète manque pour l'instant dans les systèmes d'alerte rapide, ce qui est un aspect essentiel dans la mesure où cette question concerne l'intégration des différents acteurs (communautés, associations, autorités locales, administrations régionales et nationales), impliquant différents domaines comme le bétail, l'eau, mais aussi la santé (aggravation des cas de malnutrition, de diarrhée) et l'enseignement (baisse du taux de scolarisation). En second lieu, la diffusion opportune d'informations et leur transmission rapide et efficace aux décideurs afin qu'ils interviennent sont primordiales. L'expérience montre, néanmoins, que la transmission des informations ne répond pas toujours à la nécessité de disposer d'une analyse rapide, et qu'une plus grande flexibilité est exigée sous cet aspect afin de fournir des informations appropriées aux décideurs. Enfin, la capacité de ces derniers d'analyser les informations qui leur ont été soumises et de prendre les décisions appropriées doit être améliorée. Le lien entre les informations disponibles et les mesures prises est pour l'instant faible et devra définitivement être renforcé.

5) Coordination et supervision technique des activités des partenaires et sensibilisation

- i. La Commission et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont des partenaires de longue date et il est nécessaire de renforcer cette coopération. Le statut de la FAO lui confère un rôle privilégié dans sa collaboration avec les départements techniques des pays bénéficiaires responsables des ressources naturelles, de l'eau, de l'agriculture, du bétail et de la pêche. La mémoire institutionnelle, les informations techniques et l'expérience de ses propres projets peuvent sensiblement soutenir la formulation et la mise en œuvre des projets futurs ainsi que mettre à profit la connaissance communautaire et combler les lacunes dans les capacités des autorités locales. La représentation de la FAO dans la GCA lui permet de jouer un rôle de coordination, un rôle consultatif et de supervision pour les ONG œuvrant en vertu de cette décision. Par le biais de ses activités dans les domaines de l'eau et de la santé animale, ainsi que dans les pâturages extensifs, la présente décision préparera le terrain à la FAO pour élargir son propre rôle de soutien technique et institutionnel en tant qu'organisation internationale de développement.
- ii. Grâce à tout cela, cette initiative pourra mieux se concentrer sur la réalisation des résultats en réponse à la sécheresse, et sur la construction de la résilience des populations locales afin qu'elles résistent aux sécheresses récurrentes. Le recensement du bétail devrait être encouragé afin de mieux comprendre les chiffres et la répartition. Ces informations devraient être partagées avec tous les acteurs afin d'améliorer leur prise de décision.

- iii. Globalement, le succès de cette approche régionale dépendra d'une meilleure coordination, d'une meilleure cohérence des interventions et d'un échange d'informations poussé entre tous les acteurs.
- iv. Un système de coordination bien établi et fonctionnel impliquera le soutien du système des Nations Unies, de sorte qu'il soit soutenu en remplissant son rôle de sensibilisation en faveur de la préparation à la sécheresse parmi les acteurs humanitaires, mais aussi au niveau mondial. Actuellement, il reste beaucoup à faire et le moment est venu de préparer un type de réponse qui occupera une place importante dans l'agenda mondial.

1.3. – Population cible et régions concernées :

La majorité des bénéficiaires visés par la présente décision sont les pasteurs nomades et semi-sédentaires ainsi que les agropasteurs. Il existe vraisemblablement environ 24 millions de pasteurs et d'agropasteurs dans la région, et environ la moitié d'entre eux appartient aux catégories à risque moyen et risque élevé.

- a) 0,17 million de personnes à Djibouti (territoire entier) ;
- b) 1,4 million de personnes en Érythrée (territoire entier)
- c) 6 millions de personnes en Éthiopie (partie méridionale et orientale)
- d) 4,8 millions de personnes au Kenya (nord)
- e) 6,4 millions de personnes en Somalie (territoire entier)
- f) 4,8 millions de personnes au Soudan (partie méridionale et orientale)
- g) 0,4 million de personnes en Ouganda (nord)

On estime que, en raison de plusieurs facteurs, environ 60% des pasteurs et des agropasteurs de la région ont besoin de l'aide humanitaire²¹. Même si on prend en considération le fait que les régions de la GCA profitent et profiteront à l'avenir d'autres instruments de financement de la DG ECHO (à la fois dans le cadre des lignes budgétaires consacrées à l'aide humanitaire et à l'aide alimentaire), la principale plus-value de cette décision consistera dans la mise en œuvre d'initiatives transfrontalières impliquant deux ou plusieurs régions de la GCA. Ces interventions représenteront une grande partie de la décision et il est évident que cette approche augmentera l'efficacité, l'efficience et l'impact des actions proposées, améliorant en même temps leur cohérence et leur complémentarité. Le pastoralisme est également l'une des questions transversales régionales clés sur lesquelles se concentre le partenariat politique régional de l'Union européenne en faveur de la paix, de la sécurité et du développement de la Corne de l'Afrique. Le pastoralisme est une question transfrontalière et les politiques inappropriées dans le passé ont toléré ou ont stimulé le conflit violent parmi les pasteurs ou entre les pasteurs et d'autres segments de la population. Le partenariat prévoit donc de s'engager dans cette question au niveau de la politique régionale.

²¹Évaluation à mi-parcours des actions financées par la DG ECHO au Ghana entre mai et août 2007

1.4. - Évaluation des risques et contraintes éventuelles :

- Les ressources accrues destinées au programme nécessitent que les produits de l'opération soient délivrés à temps ainsi qu'un suivi rapproché. Les enseignements tirés de l'évaluation susmentionnée signalent la nécessité de promouvoir l'approvisionnement local quand cela est justifié autant que possible, dans le cadre réglementaire et contractuel (les grandes distances couvertes par les projets impliquent qu'un approvisionnement effectué à proximité par les fournisseurs locaux est plus commode qu'un approvisionnement provenant des capitales ou des centres urbains ; en outre, les fournisseurs locaux garantissent souvent une livraison rapide en quantités suffisantes). Ce qui est également ressorti jusqu'à présent de la mise en œuvre, c'est l'importance de fournir les produits de l'opération à temps. Il est nécessaire de mieux rationaliser les procédures d'approvisionnement en particulier pour que les travaux importants effectués pour rétablir l'eau puissent avoir lieu avant les pluies saisonnières et en même temps que de petites structures gérées et mises en œuvre par la Communauté dans des régions très éloignées puissent être construites par de petits contractants locaux. Encore une fois, la planification des projets profitera des délais prolongés prévus en vertu de la présente décision.
- Un contrôle régulier des activités par les partenaires humanitaires doit avoir lieu ; les défis logistiques occasionnés ne devraient pas être sous-estimés, en particulier dans les grandes régions possédant une mauvaise infrastructure qui caractérisent la GCA. Néanmoins, des visites de terrain aussi fréquentes que possibles ainsi qu'un contrôle constant (même éloigné) des produits de l'opération de projet devraient parer cela.
- Dans l'objectif spécifique de la coordination et de la supervision technique des opérations techniques des partenaires, la capacité de la FAO de fournir des données techniques sur la portée considérable des interventions de préparation à la sécheresse doit être améliorée et l'apprentissage continu à partir des expériences des partenaires doit être intensifié et encouragé par la FAO.
- Une bonne coordination parmi les différents donateurs sera essentielle pour le succès des actions soutenues, d'une part pour créer une synergie bénéfique permettant de diminuer l'impact de la sécheresse récurrente et d'autre part pour mettre en œuvre des actions complémentaires.
- L'une des contraintes principales c'est la nouveauté de l'approche, en ce qui concerne la capacité à planifier des interventions de manière adéquate et d'inclure la participation communautaire. Pour réussir, l'approche devra faire participer les institutions locales et nationales, ainsi que de nombreux acteurs pour être durable, en particulier pour les systèmes d'alerte rapide et les éléments de planification d'urgence. Une participation élevée des bénéficiaires et des communautés est donc primordiale et doit être intégrée dans tous les projets.
- La sécurité et l'accès aux communautés seront une contrainte importante dans le travail avec les bénéficiaires et constitueront probablement un élément clé dans la sélection des communautés par les partenaires et les régions de l'action. Cet élément constitue une préoccupation particulière dans les grandes régions centrales/méridionales de la Somalie, dans la région éthiopienne de l'Ogaden et la région de Karamoja en Ouganda. Les experts et les partenaires de la DG ECHO ont

confirmé la précarité de la situation dans ces régions, qui pourrait même s'aggraver en cas de sécheresse. Différentes contraintes d'accès, plutôt de nature politique, touchent l'Érythrée, qui s'isole de plus en plus. Toutes ces considérations seront prises en compte dans la programmation. Grâce à la présente décision, on espère limiter le conflit portant sur les ressources naturelles.

- Le facteur humain et son potentiel peuvent également jouer un rôle important dans l'aggravation ou l'atténuation des effets de la sécheresse sur les populations indigènes. Les politiques sur la gestion des terres sèches, la restriction du mouvement des pasteurs nomades et le régime foncier ont été en grande partie infructueuses ; elles entravent les systèmes naturels de transhumance, empêchent le bétail d'accéder aux riches pâturages, et contribuent également à une transformation de l'organisation sociale et à une désagrégation des pratiques commerciales traditionnelles. Elles peuvent également alimenter les conflits et les tensions. En outre, dans les régions pastorales, les questions de gouvernance ont été négligées et les instruments législatifs nationaux ne reflètent pas la voix des pasteurs. Il n'existe actuellement aucun cadre politique efficace pour traiter la régénération économique de ces terres sèches. Tout ceci a contribué à renforcer la marginalisation du pastoralisme nomade en tant qu'activité économique. Les autorités de la GCA commencent néanmoins à reconnaître peu à peu qu'elles ne peuvent plus ignorer les régions pastorales. En effet les pasteurs ayant dû renoncer à leur activité pastorale et rejoignant les villes sont de plus en plus nombreux et visibles et sont ainsi reconnus comme un péril social. Cela est notamment le cas au Kenya et en Ouganda, où le désarmement par la force des pasteurs est en cours, ce qui est un exercice controversé en soi. Les deux gouvernements commencent à reconnaître peu à peu qu'il existe certainement d'autres manières de traiter les pasteurs dans les régions frontalières de l'Ouganda et du Kenya et c'est là où les interventions d'ECHO peuvent montrer une direction plus appropriée et devenir un acteur dans la recherche d'une solution.

2 - Objectifs et composantes de l'intervention humanitaire proposée

2.1. - Objectifs :

Objectif principal : sauver des vies, soulager la souffrance humaine et ouvrir la voie à des actions de développement à plus long terme en réduisant la vulnérabilité et en consolidant les capacités de réponse aux situations de sécheresse dans les zones touchées des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda).

Objectifs spécifiques :

1. Contribuer à atténuer l'impact des cycles récurrents de sécheresse sur les communautés locales vulnérables visées, grâce à une amélioration des activités de réponse et de préparation.
2. Améliorer la méthodologie, la coordination et la supervision technique des opérations menées par les partenaires ainsi que la sensibilisation dans les zones de la Grande Corne de l'Afrique touchées par la sécheresse.

2.2. - Composantes :

1. *L'eau*

- i. Réponse rapide : en cas de grave sécheresse, des activités d'approvisionnement en eau telles que le stockage de l'eau seront soutenues, des réhabilitations d'urgence des points d'eau stratégiques seront effectuées et un dernier recours comprendrait également les réparations des systèmes mécaniques de forage profond souvent complexes. Les systèmes de stockage et de conservation de l'eau, comme les systèmes de collecte de l'eau de pluie, fourniront une aide et de l'eau de meilleure qualité aux populations touchées et augmenteront la réalimentation des nappes. Au lendemain de la sécheresse, le défi sera d'assurer que les leçons du passé sont bien intégrées dans les réponses, comme par exemple d'assurer la supervision appropriée des apports techniques. Les réponses liées aux sécheresses récurrentes impliqueront la mise en place de mesures d'accompagnement appropriées se concentrant sur la préparation communautaire, encourageant la résilience locale et protégeant les sources de revenu.
- ii. Préparation à la sécheresse en milieu communautaire : les communautés sont la meilleure source d'information, puisqu'elles disposent d'une connaissance profonde des ressources naturelles existantes (eau, zones de pâturage et fourrage) et sont capables de reconnaître les indicateurs visibles des différentes étapes du cycle de la sécheresse. Elles possèdent des mécanismes indigènes et traditionnels pour y faire face, comme par exemple en utilisant les intervalles d'abreuvement optimaux, en ayant des troupeaux de taille moyenne, en réduisant les troupeaux afin d'avoir moins de bêtes à faire boire ou paître, ou en partageant équitablement l'accès aux points d'eau entre les clans, voire au-delà des frontières. La formation de réseaux communautaires (WUA) devrait être renforcée et leur connaissance utilisée pour informer des décisions sur les réparations ainsi que les réhabilitations et l'emplacement des points d'eau. Grâce à ces activités, de nouveaux pâturages extensifs deviendront accessibles et

seront mieux préparés à une plus longue utilisation.²² L'entretien des points d'eau critiques (par ex: création d'équipes mobiles pour réparer les systèmes de pompage, établissement d'un système d'approvisionnement en pièces de rechange pour l'entretien des réseaux de distribution d'eau, création de réseaux de distribution d'eau et de pompes d'urgence, désenvasement des captages d'eau avant les pluies, soutien durable pour l'entretien des équipements des points d'eau) et l'installation de réservoirs souples pour le stockage de l'eau aux emplacements stratégiques représente une activité principale. Cette activité comprendra également des interventions plus innovatrices telles que l'aide aux structures traditionnelles, c'est-à-dire assurant la capacité physique des caravanes de chameaux comme bêtes de somme utilisées pour « le stockage de l'eau » traditionnel. Les communautés, pour autant qu'elles soient formées, pourraient apporter leur soutien en utilisant des techniques simples telles que l'installation de pluviomètres et de thermomètres dans les villages. L'accent sera mis sur les systèmes traditionnels tels que les puits superficiels, les captages en pierre et les nouvelles techniques connexes dans ce domaine telles que les barrages souterrains. La construction de nouvelles installations hydrauliques ou la réhabilitation des installations existantes, éventuellement par des projets de type « argent contre travail », comprendra la collecte de données nécessaire pour assurer la gestion appropriée des ressources à l'avenir : réalisation d'une évaluation des incidences sur l'environnement, essai de rendement systématique à la fin de la construction, etc.

- iii. La promotion de la résilience locale comprend des activités telles que l'amélioration de l'accès à un plus grand nombre de points d'eau, une cartographie des sources d'approvisionnement en eau, des décisions informant sur le positionnement stratégique des points d'eau, la promotion d'une plus grande participation des autorités locales dans la planification d'urgence et des fonds pour répondre à la sécheresse. La réduction des conflits sera encouragée par l'intégration de la sensibilité aux conflits. Une autre activité inclut l'amélioration de l'accès aux pâturages extensifs inutilisés par la construction de points d'eau appropriés en prenant soin de considérer les questions environnementales et/ou relatives à la sécurité. L'amélioration de l'hygiène ainsi que la purification de l'eau recevront une assistance partout où elles sont considérées comme une option viable, bien que, en raison du caractère mobile du pastoralisme, l'hygiène reste un défi dans les régions rurales. La construction de captages de l'eau dans les régions identifiées comme ayant de bons pâturages, mais pas d'eau appropriée, assurera l'utilisation de cette ressource précieuse pour une période prolongée. Les emplacements précis de ces captages seront inclus et régulièrement mis à jour dans les systèmes d'information et dans la cartographie. Pour ce qui est de maintenir l'accès à l'eau durant les longues périodes de sécheresse, une attention particulière et une aide seront fournies à la gestion de l'eau. La politique, les règlements et la législation existants au niveau régional et/ou national seront intégrés dans la construction des installations hydrauliques. Une attention sera également prêtée à leur entretien : renforcer les capacités des institutions et des associations locales, sélectionner rigoureusement l'équipement pour assurer la disponibilité appropriée des pièces de rechange, etc. Un soutien sera apporté pour formuler et

²²Portant sur la végétation, les projets relatifs aux pâturages extensifs sont en général à long terme. Néanmoins, en particulier si on prend en considération l'opportunité de collaborer avec l'institut kenyan KARI, les contributions à court terme en vertu de la décision proposée peuvent sensiblement contribuer aux actions sur le plus long terme. Les exemples couvrent des activités pour réduire l'empiétement de la brousse, l'ensemencement des pâturages dégradés et le stockage fourrager.

définir des plans d'action de réponse rapide, comme les signes avant-coureurs de la sécheresse évoluent.

- iv. Systèmes d'alerte rapide : les progrès considérables que certains pays ont commencé à réaliser continueront d'être maintenus. L'aide aux institutions compétentes chargées de la prévention des catastrophes et de la planification préalable (PCPP) au niveau des régions et des districts sera renforcée, et rendue plus appropriée et facile d'utilisation pour les pasteurs, dont les moyens de subsistance sont en jeu. Les communautés seront formées pour collecter les données des points d'eau devant être transmises aux systèmes d'alerte rapide. Un soutien doit être fourni aux institutions locales en renforçant leurs capacités, menant également à une harmonisation des méthodes de collecte des données, et à des systèmes d'information à travers la région. L'apparition de maladies communes ou liées à la sécheresse telles que la fièvre de la vallée du Rift, doit être traitée à temps pour empêcher la perte de bétail pour les pasteurs. Les systèmes d'alerte rapide existants doivent être soutenus afin qu'ils se concentrent davantage sur les moyens de subsistance et qu'ils reposent sur les indicateurs liés aux préoccupations des pasteurs, tels que les tendances climatiques, la condition physique du bétail et les prix du marché. Les communautés et les partenaires collaboreront pour veiller à ce que des mesures soient prises à temps pour assurer que les effets de la sécheresse soient atténués. Un soutien sera fourni aux approches cohérentes, à la fois dans les méthodes d'enquête et dans la collecte des données dans l'ensemble de la région, menant à une plus grande cohérence des réponses. Il est proposé de fournir un soutien aux institutions locales existantes en vue de définir des indicateurs communs dans l'ensemble de la région indiquant les niveaux d'alerte : pour cela, un plus grand investissement est exigé dans les méthodes et la collecte des données. Il est prévu de renforcer l'échange réciproque approprié d'informations entre les services gouvernementaux et les pasteurs concernés afin de réduire le temps de réponse en cas de sécheresse et diminuer les taux de mortalité et de morbidité. Le rôle actif des communautés est donc primordial puisqu'elles peuvent souvent proposer un meilleur moyen de gérer la crise que la plupart des acteurs externes, et également posséder le système, en prendre soin et le faire fonctionner, même si les donateurs sont partis. Les projets dans la région profiteront d'une meilleure analyse, d'un feed-back communautaire ainsi que d'une automatisation partielle de l'analyse des informations, de rapports et de la diffusion d'informations, que les technologies améliorées rendent toujours plus faciles. Les pasteurs continueront à transmettre activement les données à l'institution la mieux placée pour assurer une réponse rapide aux points culminants du cycle de la sécheresse et au niveau approprié. Ceci était un point faible récurrent des systèmes d'alerte rapide dans le passé et doit être abordé de façon urgente.

2. *La santé animale*

- i. Réponse rapide : les questions du dépeuplement et du repeuplement des troupeaux même avant l'apogée de la sécheresse ou des vaccinations avant l'apparition des maladies sont primordiales et seront soutenues. L'engagement du secteur privé pourrait être utile en facilitant l'approvisionnement en médicaments destinés au bétail. L'ONG « Practical Action » travaille actuellement dans le cadre du financement d'ECHO dans les régions transfrontalières du Kenya, du Soudan et de l'Ouganda, sur l'établissement d'un approvisionnement durable en médicaments pour soutenir les travailleurs locaux de la santé animale (CAHW) et pour modifier les stocks pendant la sécheresse en établissant un lien entre les opérateurs privés de produits pharmaceutiques et les

CAHW et en formant ces derniers à créer des stocks de réserve de médicaments. Si cette initiative s'avère être une réussite, elle devrait être développée.

- ii. Préparation à la sécheresse en milieu communautaire : les connaissances locales doivent être soutenues et la durabilité des réseaux (CAHW) améliorée. Cette approche devrait également être élargie à de nouveaux domaines, mais avec une supervision accrue de la part des services vétérinaires et leur rôle devrait être renforcé comme système d'alerte rapide. Les pasteurs continuent de perdre leur bétail dû à des maladies opportunistes qui peuvent être empêchées, si les pasteurs avaient accès aux bons médicaments et à des CAHW qualifiés. Le bétail serait également en bonne santé et ainsi plus capable de résister aux sécheresses, réduisant ainsi les pertes. Les emplacements stratégiques sont pourvus de pharmacies assurant un approvisionnement constant en traitements. Les autorités locales y participent et leurs capacités sont renforcées là où cela est nécessaire.
- iii. Promotion de la résilience locale : la résilience du bétail est étroitement liée à la résilience des pasteurs et une série de mesures peut être prise pour promouvoir la résilience locale dans le domaine de la santé animale. Ces mesures consistent à prêter une plus grande attention à la gestion des médicaments et à fournir des moyens de protection appropriés pour livrer des traitements de masse. La connaissance du nombre de troupeaux durant tout le cycle de la sécheresse pourrait être améliorée grâce à un soutien apporté au recensement des troupeaux dans les régions couvertes par le projet utilisant la technique comparativement bon marché et efficace des quadrillages aériens ainsi qu'une plus grande participation des instituts de recherche tels que le KARI (institut kenyan de recherche agricole). La construction et/ou la réhabilitation des points d'eau le long des itinéraires stratégiques vers les marchés du bétail aura l'avantage supplémentaire de raccourcir les intervalles d'abreuvement et de mieux préserver la condition physique des animaux. Le cas échéant, en raison du nombre de « points noirs » empêchant le passage pendant les pluies, la main-d'œuvre locale devrait être utilisée par le biais d'initiatives « argent contre travail » pour entrer en contact avec les régions éloignées. Portant sur la végétation, les projets relatifs aux pâturages extensifs sont en général à long terme. Néanmoins, en particulier si on prend en considération l'opportunité de collaborer avec l'institut kenyan KARI, les contributions à court terme en vertu de la décision proposée peuvent sensiblement contribuer aux actions sur le plus long terme (activités pour réduire l'empiètement de la brousse, sursemmer des pâturages dégradés et stockage fourrager).
- iv. Systèmes d'alerte rapide : ils doivent être harmonisés afin qu'ils s'intègrent dans les besoins des régions pastorales et qu'ils se concentrent davantage sur le bétail.

3. La santé humaine

- i. Réponse rapide : il est nécessaire de recueillir des informations sur la fonctionnalité et l'objectif des systèmes d'information sur la santé à travers la région et d'assurer que les systèmes d'alerte rapide permettent des réponses rapides dans les régions où la situation se détériore rapidement. Une intervention dans les situations d'urgence est primordiale afin de sauver les vies de la population, mais les activités ne devraient pas seulement être une solution de fortune. Les maladies d'origine hydrique comme le choléra, la dysenterie ou la schistosomiase doivent être prises en considération. De l'eau propre en quantité suffisante sera mise à disposition des cliniques et des

dispensaires. Les vaccinations opportunes des enfants sont une partie importante de la réponse aux besoins en matière de santé.

- ii. Préparation à la sécheresse en milieu communautaire : la participation communautaire à la détection et au traitement des maladies précoces sera soutenue. Les communautés sont limitées, néanmoins, en ce qui concerne le type de traitement qu'elles peuvent fournir. Une double approche couvrant les capacités de réponse et la préparation est envisagée : la mise à disposition de médicaments curatifs et préventifs d'une part et le renforcement des capacités dans le système de santé pour détecter et traiter la malnutrition d'autre part. Les campagnes informant la population sur l'eau salubre et la santé humaine seront soutenues. Cela aidera la population à être mieux préparée aux épidémies en cas de sécheresse.
- iii. Promotion de la résilience locale : afin d'assurer la promotion de la résilience locale face aux sécheresses, les communautés doivent être préparées à affronter l'impact de la sécheresse sur la santé humaine. Une expertise²³ suggère que les crises nutritionnelles doivent être résolues simultanément par l'eau et l'assainissement, des soins de santé primaire et des activités de préparation à la sécheresse afin de lutter contre la malnutrition. Dans la plupart des cas, les problèmes médicaux sont les causes ou les conséquences de la malnutrition et sont ainsi inextricablement liés. Une couverture médicale minimale essentielle est nécessaire pour aborder le taux élevé de malnutrition dans la région. Il est nécessaire d'encourager à assurer les vaccinations, à prévenir les épidémies et à fournir des réponses appropriées. Le soutien et le renforcement des structures de soins de santé existantes dans la distribution des soins de santé primaire (y compris les soins de santé pour la mère et l'enfant) dans les régions les plus pauvres, contribueront sensiblement à la réalisation de cette composante. Quant au personnel vétérinaire, le recrutement et l'accompagnement des médecins et des infirmières qualifiés dans les régions couvertes par le projet représentent un problème important et devraient être abordés autant que possible.
- iv. Systèmes d'alerte rapide : *comme précédemment*. En outre :

Les cinq éléments d'un système d'alerte rapide efficace devraient être pris en considération et sont décrits de la manière suivante :

- Connaissance préalable des risques auxquels les communautés sont confrontées. Les risques résultent à la fois des dangers et des vulnérabilités qui sont présents – quelles sont les caractéristiques et les tendances concernant ces facteurs ?
- Contrôle technique et service d'alerte pour ces risques. Existe-t-il une base scientifique solide pour prévoir les risques encourus ? Les choses contrôlées sont-elles les bonnes ? L'alerte peut-elle être donnée à temps et de façon précise ?
- Diffusion de l'état d'alerte de façon compréhensible aux personnes en danger. Les alertes parviennent-elles aux personnes en danger ? Les personnes les comprennent-elles ? Contiennent-elles des informations utiles permettant des réponses appropriées ?

²³Bureau régional de soutien ECHO, section de la santé humaine – Nairobi.

- Connaissance et volonté d'agir. Les communautés comprennent-elles les risques qu'elles encourent ? Respectent-elles le service d'alerte ? Savent-elles comment réagir ?
- Le cas échéant, appliquer les enseignements tirés de l'étude d'urgence des SARP (systèmes d'alerte rapide des pasteurs) au Sahel (occidental).

4. Coordination et supervision technique des opérations et des activités de sensibilisation des partenaires

Le rôle de la FAO devrait être, si possible, intensifié tant pour ce qui est de sa coordination que de sa capacité technique. D'autres interventions de la Commission (DG ECHO) telles que l'IPC (cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire) de la FAO seront reliées par cette intervention. La coordination régionale des donateurs en ce qui concerne les questions techniques sera soutenue par cet effort. Les partenaires devraient être encouragés à renforcer leur propre rôle de supervision technique dans l'ensemble de la région. Le bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), actuellement peu impliqué dans la coordination des aides dans la région, doit être au moins associé aux mécanismes de coordination. Les détails techniques concernant le recensement du bétail doivent être examinés et les gouvernements encouragés si possible à assumer cette responsabilité. La DG ECHO comptera sur l'aide de ses agents spécialisés d'assistance technique pour consolider davantage tous les éléments de la stratégie en place pour la GCA et pour soutenir les partenaires dans la conception et la mise en œuvre du projet.

D'autres recommandations de l'évaluation à mi-parcours seront suivies, par exemple par la nécessité de prêter une attention toujours accrue aux partenaires impliqués dans la mise en œuvre locale comme lien important avec ces communautés. Le rôle important que les communautés peuvent jouer en fournissant des données et en les intégrant dans les propositions de projets devra être perfectionné dans le processus de sélection des partenaires à des fins de financement.

En ce qui concerne les activités de sensibilisation, la DG ECHO soutiendra le système des Nations Unies en préconisant une réponse à la sécheresse et la préparation à la sécheresse vis-à-vis de tous les acteurs à tous les niveaux, y compris les bénéficiaires, les autorités locales et centrales dans la GCA, les ONG locales et internationales, la Communauté européenne ainsi que les donateurs au niveau régional et mondial. Des actions de visibilité seront financées. La sensibilisation pour améliorer les interventions futures devrait être le but général de ces activités. Les activités de sensibilisation font partie intégrante du départ prévu de la région de la DG ECHO, une fois que les activités complémentaires auront démarré.

3 – Durée prévue des actions dans la décision proposée :

La durée de mise en œuvre de la présente décision sera de **18 mois**. Ce délai doit permettre aux partenaires d'aborder intégralement et dans toute leur complexité les sécheresses et les problèmes connexes. En outre, comme le programme incorpore des projets transfrontaliers, le délai doit être choisi de manière réaliste afin que les partenaires aient le temps nécessaire pour évaluer le contexte dans tous les pays où ils interviennent et pour les coordonner les uns avec les autres. Les enseignements tirés des précédentes actions financées par la DG ECHO en réponse aux sécheresses précédentes, ainsi que les recommandations d'une récente évaluation financée par la DG ECHO des actions financées à travers la Corne de l'Afrique, ont montré que l'apparition particulièrement lente de la sécheresse exige plus de temps pour intervenir et pour garantir les meilleurs résultats qualitatifs. De plus longues périodes de planification sont nécessaires pour choisir les *inputs* des projets et pour mobiliser la participation communautaire pour que les résultats atteints soient durables. Des années de négligence de la part des partenaires de développement et le conflit rendent cela d'autant plus difficile. Les interventions financées peuvent déboucher plus facilement sur des actions de plus long terme. Afin de prendre au sérieux les liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD), même dans les situations de crise prolongées dans lesquelles les partenaires de développement sont souvent à peine présents, la DG ECHO visera à réduire l'écart entre l'aide humanitaire et le développement.

Les actions humanitaires financées par la présente décision doivent être mises en œuvre au cours de cette période.

Les dépenses en vertu de la présente décision seront éligibles au 1^{er} janvier 2008.

Date initiale : 1^{er} janvier 2008

Si la mise en œuvre des actions envisagées dans la présente décision est suspendue pour cause de *force majeure* ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en considération pour le calcul de la durée de mise en œuvre de la présente décision.

En fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, la Commission se réserve le droit de résilier les conventions signées avec les organisations humanitaires en charge de la mise en œuvre lorsque la suspension des activités s'étend sur une période supérieure à plus d'un tiers de la durée totale prévue de l'action. La procédure prévue à cet égard dans les conditions générales du contrat cadre de partenariat sera appliquée.

4 - Interventions/décisions précédentes de la Commission dans le contexte de la crise actuelle

**Liste des opérations précédentes de la DG ECHO au
Djibouti/Erythrée/Ethiopie/Kenya/Soudan/Somalie/Ouganda**

Numéro Décision	Type Décision	2005 EUR	2006 EUR	2007 EUR
ECHO/ERI/BUD/2005/01000	Non Emergency	4,000,000		
ECHO/ERI/EDF/2005/01000	Non Emergency	620,000		
ECHO/ERI/BUD/2006/01000	Non Emergency		6,000,000	
ECHO/ERI/BUD/2007/01000	Non Emergency			6,000,000
ECHO/ETH/EDF/2005/01000	Non Emergency	4,500,000		
ECHO/ETH/BUD/2006/01000	Non Emergency		3,000,000	
ECHO/ETH/EDF/2006/01000	Non Emergency		2,000,000	
ECHO/ETH/BUD/2007/01000	Non Emergency			5,000,000
ECHO/-FA/BUD/2007/01000 (Ethiopia)	Non Emergency			15,000,000
ECHO/KEN/BUD/2005/01000	Non Emergency	2,000,000		
ECHO/KEN/EDF/2006/01000	Emergency		5,050,000	
ECHO/KEN/BUD/2006/01000	Non Emergency		2,000,000	
ECHO/KEN/BUD/2006/02000	Non Emergency		2,000,000	
ECHO/KEN/BUD/2007/01000	Non Emergency			5,000,000
ECHO/-FA/BUD/2007/02000(Kenya)	Non Emergency			4,000,000
ECHO/SDN/BUD/2005/01000	Global Plan	20,000,000		
ECHO/SDN/BUD/2005/02000	Non Emergency	15,000,000		
ECHO/SDN/BUD/2005/03000	Non Emergency	8,000,000		
ECHO/SDN/BUD/2005/04000	Emergency	2,000,000		
ECHO/SDN/BUD/2006/01000	Global Plan		40,000,000	
ECHO/SDN/BUD/2006/02000 (*)	Non Emergency		40,000,000	
ECHO/SDN/BUD/2006/03000 (*)	Non Emergency		17,000,000	
ECHO/SOM/BUD/2005/01000	Global Plan	9,000,000		
ECHO/SOM/BUD/2006/01000	Global Plan		10,000,000	
ECHO/SOMBUD/2007/01000	Emergency			4,000,000
ECHO/SDN/BUD/2007/01000	Global Plan			45,000,000
ECHO/-FA/BUD/2007/01000 (Sudan)	Non Emergency			43,450,000
ECHO/-FA/BUD/2007/02000 (Sudan)	Non Emergency			22,000,000
ECHO/SOM/BUD/2007/02000	Global Plan			10,000,000
ECHO/-FA/BUD/2007/02000 (Somalia)	Non Emergency			4,000,000
ECHO/UGA/BUD/2005/01000	Global Plan	14,000,000		
ECHO/UGA/BUD/2006/01000	Global Plan		15,000,000	
ECHO/UGA/EDF/2006/01000	Non Emergency		4,000,000	
ECHO/UGA/BUD/2007/01000	Global Plan			13,000,000
ECHO/UGA/BUD/2007/02000 (**)	Emergency			3,000,000
ECHO/UGA/BUD/2007/03000 (**)	Non Emergency			2,000,000
ECHO/-FA/BUD/2007/01000 (Uganda)	Non Emergency			5,000,000
ECHO/-FA/BUD/2007/02000 (Uganda)	Non Emergency			3,000,000
ECHO/-HF/BUD/2006/01000 (*)	Emergency		5,000,000	
ECHO/-HF/BUD/2006/02000 (*)	Non Emergency		10,000,000	
Subtotal		79,120,000	161,050,000	189,450,000
Grand Total		429,620,000	429,620,000	

Daté : 12 Octobre 2007

(*) décisions avec plus qu'un pays (**) en pipeline.

Source : HOPE

5 - Aperçu des contributions des donateurs

Donateurs au Djibouti/Erythrée/Ethiopie/Kenya/Soudan/Somalie/Ouganda dans les derniers 12 mois

1. Etats Membres UE (*)		2. Commission Européenne		3. Autres (**)	
	EUR		EUR		EUR
Autriche	2,114,689	DG ECHO	202,450,000	DFID	570,301,704 ²⁴
Belgique	10,076,924	Other services		USAID	408,464,396 ²⁵
Bulgarie					
Chypre					
République Tchèque	383,494				
Danemark	10,562,520				
Estonie	63,912				
Finlande	12,700,000				
France	7,066,677				
Allemagne	35,287,575				
Grèce	400,000				
Hongrie					
Irlande	20,105,581				
Italie	3,953,200				
Lettonie					
Lituanie					
Luxembourg	2,883,492				
Malte					
Pays Bas	67,608,575				
Pologne					
Portugal	1,000,000				
Romanie					
Slovaquie					
Slovénie					
Espagne	4,684,700				
Suède	42,115,260				
Royaume Unis	112,713,637				
Subtotal	333,720,236	Subtotal	202,450,000	Subtotal	978,766,100
		Grand total	1,514,936,336		

Daté : 12 Octobre 2007

(*) Source : DG ECHO 14 Points reporting for Members States. <https://webgate.ec.europa.eu/hac>

(**) Source: <http://www.dfid.gov.uk/> et <http://www.usaid.gov/>

Cellules vides signifie ou bien pas d' information disponible ou bien pas de contribution.

²⁴ La contribution de DFID pour l'année 2007/2008 a été fait en Livre Sterling. Le taux de change utilisé pour calculer était 1 Livre Sterling = 1.43943 Euro. Les pays inclus sont: Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda (montant utilisé du budget 2006/2007), Somalie (montant utilisé du budget 2005/2006) et Soudan (montant utilisé est 1/5 de la contribution de DFID pendant les cinq dernières années).

²⁵ La contribution de USAID pour 2007 a été fait en US Dollar. Le taux de change utilisé pour calculer était 1 US Dollar = 0.69041 Euro. Les pays inclus sont: Djibouti, Ethiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda.

6 – Montant de la décision et répartition par objectif spécifique :

6.1. - Montant total de la décision : 30 000 000 EUR

6.2. - Ventilation budgétaire par objectif spécifique

Objectif principal:	Sauver des vies, soulager la souffrance humaine et ouvrir la voie à des actions de développement à plus long terme en réduisant la vulnérabilité et en consolidant les capacités de réponse aux situations de sécheresse dans les zones touchées des pays de la Grande Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan et Ouganda).
----------------------------	--

é

Objectifs spécifiques	Montants alloués par objectif spécifique (EUR)	Zone géographique de l'opération	Activités	Partenaires possibles ²⁶
Objectif spécifique 1: Contribuer à atténuer l'impact des cycles récurrents de sécheresse sur les communautés locales vulnérables visées, grâce à une amélioration des activités de réponse et de préparation.	24,000,000	Grande Corne de L'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse rapide: <ul style="list-style-type: none"> • Eau: activités d'approvisionnement en eau, réhabilitations d'urgence, réparations des systèmes mécaniques de forage profond, enseignements tirés d'autres interventions pour améliorer la préparation • Santé animale: dépeuplement et du repeuplement, vaccinations et établissement d'un approvisionnement durable en médicaments, engagement du secteur privé • Santé humaine: eau pour hôpitaux, réponse rapide en cas de maladies, vaccinations - Préparation à la sécheresse en milieu communautaire: <ul style="list-style-type: none"> • Eau: apprendre du savoir des communautés, améliorer la formation de structures communautaires, entraîner communautés, maintenance de points d'eau, utilisation stratégique de réservoirs souples d'eau, construction et réhabilitation de points d'eau par des activités 'cash-for-work' • Santé animale: apprendre du savoir des communautés, entraîner travailleurs locaux de la sante animale (CAHWs) 	<p>ACF, ACH, ACTED, ACTIONAID, ASFBELGIUM, AVSI, CAFOD, CARE – UK, DCV, CHRISTIAN AID – UK, CONCERN WORLWIDE, COOPI, CORDAID, CR – DK, CRF, CUAMM, FKN / DCA, GERMAN AGRO ACTION, GOAL, ICRC-CICR, IFRC-FICR, IR & IRW, MEDAIR UK, MERLIN, OXFAM GB, Practical Action/ITDG , SC(UK), SOLIDARITES, UNDP-PNUD, UNICEF, VSF - DZG – Belgium, VSF G</p> <p>WFP-PAM, WVD, WVUK, WVN</p>

²⁶ ACCION CONTRA EL HAMBRE, (ESP), ACTION CONTRE LA FAIM, (FR), ACTIONAID (GBR), AGENCE D'AIDE A LA COOPERATION TECHNIQUE ET AU DEVELOPPEMENT, (FR), ASSOCIAZIONE VOLONTARI PER IL SERVIZIO INTERNAZIONALE (ITA), Aviation sans Frontières Belgique/Piloten zonder Grenzen België, CARE INTERNATIONAL UK , CATHOLIC AGENCY FOR OVERSEAS DEVELOPMENT (GBR), CATHOLIC ORGANISATION FOR RELIEF AND DEVELOPMENT AID (NLD), CHRISTIAN AID (GBR), COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR), CONCERN WORLDWIDE, (IRL), COOPERAZIONE INTERNAZIONALE (ITA), CROIX-ROUGE FRANCAISE, DANSK RODE KORS, (DNK), DEUTSCHE WELTHUNGERHILFE / GERMAN AGRO ACTION, (DEU), DEUTSCHER CARITASVERBAND e.V., (DEU), FEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE, FOLKEKIRKENS NODHJAELP, (DNK), GOAL, (IRL), Practical Action/INTERMEDIATE TECHNOLOGY DEVELOPMENT GROUP LTD, ISLAMIC RELIEF , MEDAIR UK (GBR), MEDICAL EMERGENCY RELIEF INTERNATIONAL (GBR), MEDICI CON L'AFRICA (ITA), OXFAM (GB), SOLIDARITES, (FR), Stichting World Vision Nederland (WVN), THE SAVE THE CHILDREN FUND (GBR), Tierärzte ohne Grenzen e.V.(VSF-G), UNICEF, UNITED NATIONS - FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION, UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, UNITED NATIONS, OFFICE FOR THE COORDINATION OF HUMANITARIAN AFFAIRS, Vétérinaires Sans Frontières- Belgique - Dierenartsen Zonder Grenzen - Belgium , WORLD FOOD PROGRAM, WORLD VISION, (DEU), WORLD VISION - UK

			<ul style="list-style-type: none"> • Santé humaine: participation communautaire pour la détection rapide et pour le traitement, renforcer capacités - Promotion de la résilience locale • Eau: augmenter l'accès aux points d'eau et aux pâturages non-utilisés, cartographie des sources d'approvisionnement en eau, positionnement stratégique de nouveaux points d'eau, améliorer le support des gouvernements locaux, intégrer sensibilisation aux conflits, meilleure hygiène et purification d'eau • Santé animale: améliorer l'approvisionnement en médicaments, supporter livestock census, construction and rehabilitation of water points and access roads through cash-for-work • Santé humaine: préparer communautés de manipuler l'impacte d'une sécheresse pour la santé, combiner les avec des interventions pour l'eau et la préparation aux sécheresses, supporter and améliorer les structures de santé en place. - Systèmes d'alerte rapide • Eau: support pour institutions DRS, entraînement communautaire, consolider capacités des institutions locales, support pour les systèmes d'alerte rapide existantes • Santé animale: Améliore l'harmonisation vis-à-vis les besoins des pasteurs et du bétail • Santé humaine: idem. 	
Objectif spécifique 2: Améliorer la méthodologie, la coordination et la supervision technique des opérations menées par les partenaires ainsi que la sensibilisation dans les zones de la Grande Corne de l'Afrique touchées par la sécheresse.	3,000,000	Grande Corne de L'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination: consolider et appuyer FAO et UN OCHA, appui aux partenaires pour améliorer le rôle en supervision technique, - Sensibilisation: appui aux partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - FAO - OCHA - UNDP-PNUD
Réserve	3,000,000			
TOTAL:	30,000,000			

7 - Évaluation

En vertu de l'article 18 du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire, la Commission est tenue de « procéder régulièrement à des évaluations d'actions d'aide humanitaire financées par la Communauté en vue d'établir si les objectifs visés par ces actions ont été atteints et de fournir des lignes directrices pour améliorer l'efficacité des actions ultérieures. » Ces évaluations sont structurées et organisées autour des questions générales et transversales qui font partie de la stratégie annuelle de la DG ECHO telle que les questions relatives aux enfants, la sécurité du personnel humanitaire, le respect des droits de l'homme et les questions de genre.

L'évaluation à mi-parcours susmentionnée a été effectuée entre mai et août 2007 et les recommandations émises à ce sujet ont été en grande partie intégrées dans cette décision proposée.

Chaque année, un programme d'évaluation indicatif est établi après consultations. Ce programme est flexible et peut être adapté pour inclure des évaluations non prévues dans le programme initial, en réponse à des événements particuliers ou à des changements de circonstances. Pour de plus amples informations, consultez le site :

http://ec.europa.eu/echo/evaluation/index_en.htm.

8 – Impact budgétaire (ligne budgétaire 23 02 01)

Impact budgétaire (ligne budgétaire 23 02 01)	
	CE (EUR)
Crédits initialement disponibles pour 2008	499 095 000,00
Transferts Commission	-
Total des crédits disponibles	499 095 000,00
Total des crédits engagés jusqu' au 9 novembre 2007	-
Solde disponible	
Montant total de la décision	30 000 000

9. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Les actions d'aide humanitaire financées par la Commission sont mises en œuvre par des ONG, des agences spécialisées des États membres, et les organisations de la Croix-Rouge sur la base des accords cadre de partenariat (ACP) ainsi que par les agences des Nations Unies sur la base de l'accord cadre financier et administratif entre la Communauté européenne et les Nations Unies (FAFA) en accord avec l'article 163 des modalités d'exécution du règlement financier. Ces accords cadres définissent les critères établis pour l'attribution des conventions de subvention et de financement conformément à l'article 90 des modalités d'exécution et sont disponibles sur le site http://ec.europa.eu/echo/partners/index_en.htm.

Les différentes subventions sont attribuées sur la base des critères énumérés dans l'article 7.2 du règlement concernant l'aide humanitaire, tels que la capacité technique et financière, la disponibilité et l'expérience, ainsi que les résultats des interventions entreprises dans le passé.